



Dossard n°

☎ 05.46.00.05.40

@ aunisathletisme@sfr.fr

Nom : ✕	Prénom : ✕	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Date et année de naissance :		Nationalité :
☎ * :	@ : *	
Adresse complète :		
Code Postal :	Ville :	
Licencié au club sportif :		
Entreprise, Association :		

*Rubrique obligatoire ✕ En majuscules pour meilleur traitement

Autorisez-vous Aunis Athlétisme à communiquer vos coordonnées à ses partenaires OUI NON

IMPORTANT

Pour la prise en compte de votre inscription, vous devez fournir **OBLIGATOIREMENT**
 ✓ si licencié FFA ou triathlon : n° de licence 2010/2011 joindre copie
 ✓ si non licencié, fournir un certificat médical datant de moins d'un an de
 « non contre-indication à la pratique de la course à pieds en
 compétition » (mention obligatoire) ou sa copie certifiée conforme par l'intéressé.

**TOUT BULLETIN INCOMPLET OU MAL REMPLI NE SERA PAS PRIS EN
CONSIDERATION. AUCUN ACCUSE RECEPTION NE SERA ENVOYE**

ENGAGT. LICENCIE FFA OU TRIATHLON : 13 €	Chèque : à l'ordre d'AUNIS ATHLETISME
ENGAGEMENT	Aucun remboursement
NON LICENCIE FFA ou TRIATHLON : 15 €	en cas d'annulation.
A partir du 11 mars 2011 : 17 €	

Je soussigné avoir pris connaissance du règlement et en accepte les termes.

A.....Le.....Signature.

Record semi marathon : Masculin 1 h 02 30 (Luke METTO) Féminin : 1 h 12 47 (Hannah FAHROUN)

ATTENTION !!!!

Vous ne pourrez pas quitter la zone de course balisée par nos bénévoles tant que ceux-ci n'auront pas procédé à la récupération de la puce. En cas de non restitution, vous devrez vous acquitter de la somme de 20 €.



REGLEMENT DU SEMI-MARATHON

Art. 1 - ORGANISATION

L'AUNIS ATHLETISME organise le 13 mars 2011 le semi-marathon de LA ROCHELLE, avec le concours de la Ville, du Conseil Régional POITOU CHARENTES, du Conseil Général de CHARENTE MARITIME, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Ch. Maritime et de ses sponsors. L'épreuve à label national est classante et qualifiante pour le championnat de France, et est soumise à la réglementation FFA relative aux courses hors stade.

Art. 2 - PARCOURS

Le parcours de 21,1 km (certificat de mesurage FFA) est constitué de 2 boucles, entièrement en ville, dans un cadre agréable (Vieux Port, Parcs, Allées du Mail, Baie de Port Neuf)

Art. 3 - CONDITIONS OBLIGATOIRES DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus.

☞ être titulaire d'une licence sportive FFA ou TRIATHLON en cours de validité.

☞ pour les non licenciés : fournir un certificat médical de « non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition (mention obligatoire) » datant de moins d'un an, ou sa copie certifiée conforme par l'intéressé.

Il est rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Art. 4 - RAVITAILLEMENT- POSTES DE SECOURS

Aux 5^{ème}, 10^{ème}, 15^{ème}, 19^{ème} et à l'arrivée. Postes de secours : trois sur le parcours et un à l'arrivée.

Art. 5 - ACCOMPAGNATEURS

Tout accompagnateur, notamment à bicyclette est interdit sous peine de disqualification du coureur accompagné.

Art. 6 - ASSURANCES

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de **GRAS SAVOYE**, du groupe **GENERALI**, 12/14 rue du Centre 93197 NOISY LE GRAND, contrat AL 196280. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 7 - INSCRIPTIONS

Seront souscrites individuellement à l'aide du bulletin dûment rempli. Pas d'inscription par téléphone ou mail. Le dossier peut être téléchargé sur aunisathletismelarochelleaytre.athle.com

➤ **Par correspondance** : AUNIS ATHLETISME, Stade Bouffénié, avenue Pierre de Coubertin 17000 LA ROCHELLE. **Date limite d'envoi par moyen postal : SAMEDI 5 MARS 2011**

➤ **Au stade Bouffénié** : Du lundi au vendredi de 15 à 18 h, les mardi et jeudi 14 à 20 h
 La liste des inscrits sera régulièrement mise sur notre site.

AUCUNE INSCRIPTION LE DIMANCHE 13 MARS 2011

Art. 8 - REMISE DES DOSSARDS

✓ le samedi 12 mars de 10 h à 19 h au CENTRE LECLERC de LAGORD, avenue du Fief Rose, vivement conseillé à ceux qui habitent l'agglomération. Inscription de dernière minute possible.

✓ le dimanche 13 mars de 7 h 30 à 8 h 45 au Stade Bouffénié avenue Pierre de Coubertin - halle de tennis- (réservé particulièrement à ceux qui viennent de loin)

Se munir de 4 épingles pour le dossard. Celui-ci devra obligatoirement être épinglé sur la poitrine et être visible dans sa totalité sous peine de disqualification. **Attention** : Remise des dossards individuellement à chaque coureur et sur présentation d'une pièce d'identité.

Art. 9 - DEPART : Avenue Edmond Grasset à LA ROCHELLE à 9 h
ARRIVEE : Stade Bouffénié, fermeture du contrôle à 11 h 30.

Art. 10 - REMISE DES PRIX : Halle de tennis au Stade Bouffénié à partir de 12 h 30.
Lots tirés au sort remis AUX SEULS CONCURRENTS PRESENTS

Art. 11 - CLASSEMENTS

Individuel scratch et par catégories (celles de la FFA)

☒ **Par équipe** : addition des 5 meilleurs temps des composants d'une même équipe.

Classement : Premier club « FFA » - Premier club « Entreprises - associations »

Challenge du nombre "Michel FIGUIE" Equipes "Clubs Sportifs", "Entreprises - Associations"

Art. 12 - RECOMPENSES

Classement scratch - (toutes catégories confondues)

⇒ **HOMMES** : 1^{er} 400 € - 2^{ème} 300 € - 3^{ème} 200 € - 4^{ème} 100 € - 5^{ème} 80 € - 6^{ème} 60 € - 7^{ème} 50 €

⇒ **FEMMES** : 1^{ère} 400 € - 2^{ème} 270 € - 3^{ème} 150 € - 4^{ème} 80 € - 5^{ème} 50 €

PRIMES A LA PERFORMANCE :

→ 250 € au seul premier en moins de 1 h 02' 30 (record)

→ 250 € à la seule première féminine en moins de 1 h 12' 47 (record)

CLASSEMENT VETERANS : V1, V2, V3 (3 premiers hommes et femmes)

HOMMES : Prime aux trois premiers vétérans (100, 70, 50 €) 1^{er} V2H 50 €

FEMMES : Prime aux trois premières vétérans (100, 70, 50 €) 1^{ère} V2F 50 €

CLASSEMENT ESPOIRS SENIORS confondus :

HOMMES : bons d'achat aux trois premiers : 60, 40, 30 €

FEMMES : bons d'achat aux trois premières : 60, 40, 30 €

CLASSEMENT JUNIORS :

HOMMES : bons d'achat aux trois premiers : 20, 15, 15 €

FEMMES : bons d'achat aux trois premières : 20, 15, 15 €

LES PRIX NE SONT PAS CUMULABLES SUR PLUSIEURS CATEGORIES

Tee-shirts aux 1200 premiers arrivants.

Un séjour vacances d'une valeur de 200 € sera tiré au sort parmi les arrivants PRESENTS
A LA REMISE DES RECOMPENSES, et divers lots.

CLASSEMENT PAR EQUIPE (sur 5 participants) Prime à la première équipe :

Clubs sportifs (FFA) : 150 € Clubs entreprises et associations : 150 €

Challenge Michel FIGUIE : 150€

Le challenge du nombre sera acquis définitivement par l'équipe gagnante après trois victoires



Semi-Marathon
LA ROCHELLE 2011

DEPART
9h

Dimanche
13
Mars
32^{ème} EDITION

Tél. 05 46 00 05 40 - www.aunisathletismelarochelleaytre.athle.com

CLUNIS Athlétisme LA ROCHELLE AYTRE FFA Label Club National National la Charente Maritime

The poster for the Semi-Marathon LA ROCHELLE 2011 features a photograph of runners' legs and feet on a track. The title "Semi-Marathon LA ROCHELLE 2011" is at the top in red and white. A yellow box on the right says "DEPART 9h". The date "Dimanche 13 Mars" and "32ème EDITION" are prominently displayed in red and yellow. At the bottom, there are logos for CLUNIS Athlétisme, LA ROCHELLE AYTRE, FFA Label Club National, National, and la Charente Maritime. The contact information "Tél. 05 46 00 05 40 - www.aunisathletismelarochelleaytre.athle.com" is also present.